Image not found or type unknown

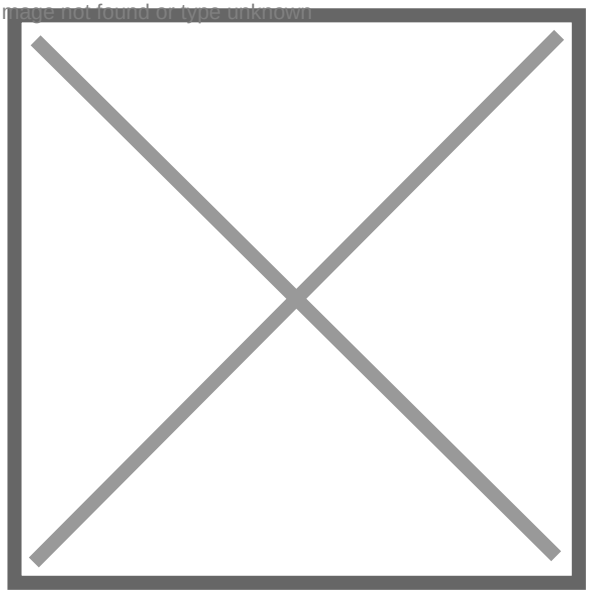

Probleme avec une location.

Par **gregory**, le **28/10/2009** à **12:00**

Bonjour,
ma compagne et moi nous sommes installés dans notre appartement début aout.
40m² avec un patio qui donne accès à la terrasse sur le toit,celle ci protégée par un muret en brique rouge,le tout pour 700 euros de loyer sans les charges et avce 700 euros de frais d'agence.
Tout allé bien jusqu'à ce que les premières pluies apparaissent.Nous nous sommes apperçut que l'eau passée à travers la terrasse pour gouter chez nous.Nous prévenons la propriétaire qui n'est pas surpris,puisque qu'elle connait le problème,mais a homis de nous en parler à la signature du bail.un maçon doit intervenir.Sauf qu'entre temps,la pluie ne cessant pas,c'est la barrière en brique rouge qui perd des bouts à droite à gauche,jusqu'à s'effronder partiellement lorsque ma fille de 6 ans a eut la mauvaise idée de s'appuyer dessus.On s'apperçoit que celle ci a été collée a plusieurs reprise,sachant que c'est une barrière qui protège d'une chute de 2 mètre dans le vide...
Je contacte la propriétaire qui ne me répond plus.
Je contact du coup l'agence qui m'a couté 700 euros afin quel se mette en relation avec la propriétaire,afin que l'on trouve une solution,et que l'on renégocie le loyer qui n'est plus justifié du coup.
En guise de réponse j'ai un maçon qui débarque chez moi un dimanche matin pour prendre des mesures pour refaire entièrement la terrasse!!!durée des travaux??plus de 3 semaines!début des travaux??d'ici fin novembre!!en attendant je vis avec des bassines au milieu du salon, et une terrasse dangereuse!!!
Que puis je faire?
Est que je peux exiger une baisse de mon loyer,sachant qu'il y a eut mise en danger d'autrui(car je rappel que la propriétaire est consciente de l'état de son appartement).
Et pendant la durée des travaux?dois je accepter sans rien dire le bruit poussière et la gène qui va être occasionnée?

merci de votre réponse.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés